



RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

N^o DE LA PÉTITION : **421-02037**

DE : **M. ERSKINE-SMITH (BEACHES-EAST YORK)**

DATE : **LE 7 FÉVRIER 2018**

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : **L'HONORABLE JODY WILSON-RAYBOULD**

Réponse de la ministre de la Justice et procureur général du Canada

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

OBJET

Cruauté envers les animaux

TRADUCTION

RÉPONSE

Le gouvernement croit que la cruauté envers les animaux est une question sociale extrêmement importante qui mérite une conversation nationale.

Toute décision d'entreprendre une réforme globale des lois sur la cruauté envers les animaux doit prendre en considération toutes les parties prenantes, y compris les Canadiens des régions rurales, les membres des communautés autochtones, et ceux qui s'inquiètent de l'effet de toute modification législative proposée sur les utilisations légitimes des animaux, tel que l'agriculture, la chasse et la pêche.

Les lois sur la cruauté envers les animaux devraient être équilibrées et protéger les animaux contre les actes de cruauté délibérés et inutiles, sans toutefois nuire à l'utilisation légitime des animaux, y compris les droits de récolte des communautés autochtones.

Le gouvernement entend examiner les questions relatives aux dispositions portant sur la cruauté envers les animaux, y compris l'élargissement de la définition de la bestialité et les infractions liées aux combats d'animaux dans le *Code criminel*.

Dans le cadre de cette initiative, nous engageons à continuer notre dialogue avec les intervenants et les parlementaires.